



La Commune de Gruyères met au concours un poste de
Collaborateur au service de la voirie, édilité et d'entretien 100% (H/F)

Tâches principales :

- Entretien des routes, chemins et infrastructures communales
- Entretien des espaces verts, bâtiments, chalets d'alpage
- Déneigement et services de voirie
- Participation à un service de piquet
- Soutien aux services de déchetterie et de conciergerie

Profil souhaité:

- CFC d'horticulteur-trice ou dans le domaine de la construction.
- Être titulaire d'un permis de conduire catégorie B
- Domicilié sur ou à proximité de la Commune de Gruyères

Aptitudes nécessaires

- Capacité à travailler de manière autonome
- Capacité à s'intégrer dans une petite équipe
- Polyvalence dans le travail
- Flexibilité dans les horaires
- Esprit d'initiative

Nous offrons :

- Un travail varié dans une petite équipe au service de la collectivité
- Des conditions de travail selon le règlement du personnel communal
- Un cadre de travail agréable et varié
- Un contrat à durée indéterminée
- Entrée en fonction au 1er janvier 2025 ou à convenir

Sensible au développement durable, la commune de Gruyères suggère que les postulations avec lettre de motivation et tous les documents nécessaires lui soient adressées par email à l'adresse (commune@gruyeres.ch) **jusqu'au 29 novembre 2024, à 12h.**

Le cahier des charges peut être consulté sur le site de la Commune.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de Monsieur Frédéric Bussard, conseiller communal en charge de l'édilité au 079 849 73 36, ou auprès du Syndic, M. Jean-Pierre Doutaz au 079 230 64 50.

Le Conseil Communal